

LA VOIX DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES

REVENDIQUONS, MOBILISONS-NOUS TOUTES ET TOUS ! LE 8 MARS 2017 JOUR DE GREVE POUR L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Tous nos droits collectifs ont été acquis par la lutte ! Rien n'est jamais acquis, et notamment le droit des femmes, tout se conquiert !

Lutter et gagner dans toutes les entreprises pour l'égalité entre les femmes et les hommes, profite à l'ensemble du salariat et contribue au progrès social.

80% des personnes à temps partiel sont des femmes

80% des emplois rémunérés au SMIC sont occupés par des femmes

Les progrès sur l'égalité entre les femmes et les hommes sont considérables dans la société et dans le monde du travail grâce aux luttes des femmes et aux mobilisations sociales. L'égalité entre les femmes et les hommes « n'est pas naturel », dès que le rapport de force faiblit ce sont les droits des femmes qui régressent, comme par exemple le projet de loi travail, qui risque d'augmenter le temps de travail, alors qu'elles effectuent toujours 80 % des tâches ménagères.

Les femmes représentent presque le moitié du salariat et pourtant elles constituent la plus grande partie des salarié-es à bas salaires et précaires. Depuis toujours la CGT analyse les inégalités comme étant d'abord sociales et résultant de l'exploitation des classes. La CGT agit pour émanciper « les » femmes de toutes les formes d'exploitations et de dominations. Exploitations organisées par le patronat puisqu'il fait fi de l'application des lois.

11.6% des femmes sont en CDD

7.6% des hommes sont en CDD

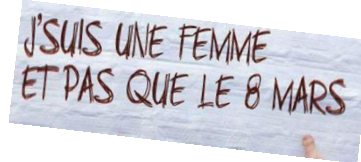
60% des emplois non qualifiés sont occupés par des femmes

La moitié des salarié-e-s sont des femmes. **Elles subissent des différences de rémunérations pouvant aller jusqu'à 27 %.** Elles sont touchées par la précarité et le temps partiel, le chômage plus que les hommes. Leurs carrières sont plus souvent plafonnées, bloquées ce qui se traduit par **des retraites inférieures de 42 %.** La CGT, en combattant ces discriminations, travaille aussi à une culture d'égalité entre les femmes et les hommes. De la formation à la vie professionnelle ou en société, les stéréotypes renforcent les inégalités. Les repères revendicatifs de la CGT dans tous les domaines prennent en compte ces besoins d'évolution des droits humains.

Salaires mensuels moyens nets de tous prélèvements selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2013
Montants mensuels nets en euros courants

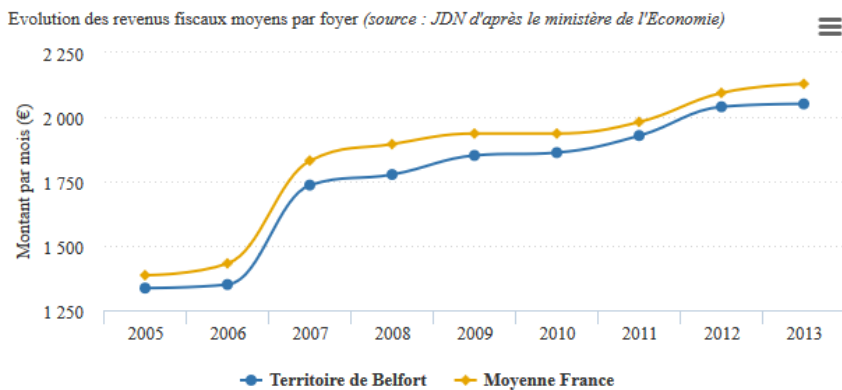
	Hommes	Femmes	Ensemble	F/H en %
Cadres	4 380 €	3 469 €	4 072 €	-20,80%
Professions intermédiaires	2 394 €	2 068 €	2 254 €	-13,60%
Employés	1 714 €	1 568 €	1 612 €	-8,50%
Ouvriers	1 736 €	1 441 €	1 686 €	-17%
Ensemble	2 389 €	1 934 €	2 202 €	-19%

Source INSEE DADS



QUELQUES CHIFFRES DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

Evolution des revenus dans le Territoire de Belfort



Salaires par sexe dans le Territoire de Belfort

Données 2010

	Femmes	Hommes
Salaire moyen des 18-25 ans	1 433 € nets / mois	1 608 € nets / mois
Salaire moyen des 26-49 ans	1 799 € nets / mois	2 308 € nets / mois
Salaire moyen des 50 ans et plus	1 974 € nets / mois	2 786 € nets / mois

AVEC LA CGT, LE 8 MARS JE SUIS EN GREVE AU MINIMUM 27% SOIT (ENVIRON 2 HEURES) DE MON TEMPS DE TRAVAIL REPRESENTANT L'ECART SALARIAL REEL ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES.

L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES PERMET DE FINANCER UNE PROTECTION SOCIALE DE HAUT NIVEAU POUR TOUTES ET TOUS !